

## Conseil communautaire de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense

### Compte-rendu de la séance du 11 avril 2026

#### Salle des fêtes de St-Julien-Puy-Lavèze

- Nombre de membres du Conseil Communautaire : 45
- Nombre de conseillers présents : 41
- Nombre de pouvoirs : 4
- Nombre de conseillers votants : 45

Date de la convocation du Conseil : 02 avril 2026

**PRESENTS :** Jérôme CEYSSAT et Didier MAZUEL (Aurières) / Gilles BONHOMME (Avèze) / Alexandre VERDIER et Annie THERET (Bagnols) / Alexis MONNET et Michèle BOUDOIN (Ceyssat) / Jean-Louis GATIGNOL (Cros) / Jean-Luc TOURREIX et Nathalie COMBRE (Gelles) / Philippe BOYER (Heume l'Église) / Christian VINAGRE-ROCCA (Labessette) / Eric BRUGIERE et Aurélien AMBLARD (Laqueuille) / Georges GAY (Larodde) / Christine SEPCHAT (La Tour d'Auvergne) / Yann DEBUICHE et Yves MICHELIN (Mazayes) / Mathieu LASSALAS et Alain MERCIER (Nébouzat) / Emmanuel NESME et Nicolas ACHARD (Olby) / Jean-Michel HUCHE (Orcival) / Patrice FAURE (Perpezat) / François BRANDELY (Rochefort-Montagne) / Jean-François ANDANSON et Françoise GAUTHIER (Saint-Bonnet-près-Orcival) / Laurent BERNARD (Saint-Donat) / Yves CLAMADIEU et Guy MONTEIX (Saint-Julien-Puy-Lavèze) / Joël FLANDIN et Bernard POUX (Saint-Pierre-Roche) / Pierre BLANCHET et David SAUVAT (Saint-Sauves-d'Auvergne) / Sébastien VOLLA (Saulzet-le-Froid) / Julien GAYDIER (Singles) / Christophe SERRE et Jean-Louis FALGOUX (Tauves) / Bruno EYZAT (Trémouille Saint Loup) / Norbert OLLIER et Cécile BEAUDONNAT (Vernines).

**POUVOIRS :** Yannick TOURNADRE donne pouvoir à Christine SEPCHAT / Gaëlle BATTUT donne pouvoir à Patrice FAURE / Dominique JARLIER donne pouvoir à François BRANDELY / Julie MERELLE donne pouvoir à Pierre BLANCHET.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Yves CLAMADIEU

-----

Monsieur le Maire Yves CLAMADIEU, Maire de St-Julien-Puy-Lavèze, accueille les participants et informe qu'il ne se représentera pour une vice-présidence. Puis il laisse la parole à Madame Annie THERET, qui est la conseillère communautaire la plus âgée.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Annie THERET, procède à l'appel nominal des conseillers et des pouvoirs, ce qui représente 41 élus présents, 4 pouvoirs soit 45 votants.

Monsieur Yves CLAMADIEU est désigné secrétaire de séance.

Messieurs Alexandre VERDIER et Alexis MONNET sont les assesseurs.

### **ELECTION DU PRESIDENT**

La Présidente doyenne invite le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du Président de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense, conformément aux dispositions réglementaires prévues.

Madame Annie THERET fait un appel aux candidats. Monsieur Alain MERCIER est candidat.

**Premier tour de scrutin :** Chaque conseiller communautaire à l'appel de son nom a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins dans l'urne :	45
Nombre de bulletins blancs :	3
Nombre de bulletins nuls :	3

Suffrages exprimés :	39
Majorité absolue :	20

Ont obtenu :

- M. Alain MERCIER : 38 voix
- M. Eric BRUGIERE : 1 voix

**M. Alain MERCIER ayant obtenu la majorité absolue est élu **PRESIDENT** et immédiatement installé dans ses fonctions.**

### **DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU**

Le Président Alain MERCIER prend la présidence de la séance. Conformément à l'article L 5211-10 du Code général des Collectivités Territoriales, le Président Alain MERCIER propose à l'assemblée de délibérer pour fixer le nombre total de vice-présidents à 8 (HUIT).

Il propose aussi que les autres membres du Bureau communautaire soient représentés par les Maires des communes, qui n'auront pas été élus Président ou Vice-Président.

→ **La détermination du nombre de vice-présidents et des autres membres du Bureau est prise par une délibération exprimée à 43 voix pour et 2 abstentions.**

### **ELECTION DU 1<sup>er</sup> VICE-PRESIDENT**

M. Eric BRUGIERE est candidat.

Premier tour de scrutin : Chaque conseiller communautaire à l'appel de son nom a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins dans l'urne :	45
Nombre de bulletins blancs :	4*
Nombre de bulletins nuls :	3
Suffrages exprimés :	38
Majorité absolue :	20

\*Une enveloppe contient 2 bulletins, un blanc et un au nom du candidat, ce qui représente un vote blanc selon la Préfecture.

A obtenu : M. Eric BRUGIERE : 38 voix.

**Monsieur Eric BRUGIERE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 1<sup>ER</sup> VICE-PRESIDENT et installé immédiatement dans ses fonctions.**

### **ELECTION DU 2<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT**

M. Alexandre VERDIER est candidat.

Premier tour de scrutin : Chaque conseiller communautaire à l'appel de son nom a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins dans l'urne :	45
Nombre de bulletins blancs :	6*
Nombre de bulletins nuls :	4
Suffrages exprimés :	35
Majorité absolue :	18

\*Une enveloppe contient 2 bulletins, un blanc et un au nom du candidat, ce qui représente un vote blanc selon la Préfecture.

A obtenu : M. Alexandre VERDIER : 35 voix.

**Monsieur Alexandre VERDIER ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT et installé immédiatement dans ses fonctions.**

### **ELECTION DU 3<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT**

Mme Nathalie COMBRE est candidate.

Premier tour de scrutin : Chaque conseiller communautaire à l'appel de son nom a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins dans l'urne :	45
Nombre de bulletins blancs :	1
Nombre de bulletins nuls :	2
Suffrages exprimés :	42
Majorité absolue :	22

A obtenu : Mme Nathalie COMBRE : 42 voix.

**Madame Nathalie COMBRE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 3<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENTE et installée immédiatement dans ses fonctions.**

### **ELECTION DU 4<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT**

M. Christophe SERRE est candidat.

Premier tour de scrutin : Chaque conseiller communautaire à l'appel de son nom a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins dans l'urne :	45
Nombre de bulletins blancs :	3
Nombre de bulletins nuls :	4
Suffrages exprimés :	38
Majorité absolue :	20

A obtenu : M. Christophe SERRE : 38 voix.

**Monsieur Christophe SERRE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 4<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT et installé immédiatement dans ses fonctions.**

### **ELECTION DU 5<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT**

M. Jean-Louis GATIGNOL est candidat.

Premier tour de scrutin : Chaque conseiller communautaire à l'appel de son nom a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins dans l'urne :	45
Nombre de bulletins blancs :	2
Nombre de bulletins nuls :	3
Suffrages exprimés :	40
Majorité absolue :	21

A obtenu : M. Jean-Louis GATIGNOL : 40 voix.

**Monsieur Jean-Louis GATIGNOL ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 5<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT et installé immédiatement dans ses fonctions.**

### **ELECTION DU 6<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT**

M. Norbert OLLIER est candidat.

Premier tour de scrutin : Chaque conseiller communautaire à l'appel de son nom a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins dans l'urne :	45
Nombre de bulletins blancs :	3
Nombre de bulletins nuls :	1
Suffrages exprimés :	41
Majorité absolue :	21

A obtenu : M. Norbert OLLIER : 41 voix.

**Monsieur Norbert OLLIER ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 6<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT et installé immédiatement dans ses fonctions.**

Madame Michèle BOUDOIN quitte la séance à 12 h et donne son pouvoir à Monsieur Alexis MONNET pour voter à sa place pour la suite de la séance, ce qui porte à :

- Nombre de membres du Conseil Communautaire : 45
- Nombre de conseillers présents : 40
- Nombre de pouvoirs : 5
- Nombre de conseillers votants : 45

### **ELECTION DU 7<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT**

M. Pierre BLANCHET est candidat.

Premier tour de scrutin : Chaque conseiller communautaire à l'appel de son nom a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins dans l'urne :	45
Nombre de bulletins blancs :	3
Nombre de bulletins nuls :	6
Suffrages exprimés :	36
Majorité absolue :	19

Ont obtenu :

- M. Pierre BLANCHET : 33 voix.

- M. Christian VINAGRE-ROCCA : 3 voix.

**Monsieur Pierre BLANCHET ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 7<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT et installé immédiatement dans ses fonctions.**

Monsieur David SAUVAT quitte la séance à 12h15 et donne pouvoir à Monsieur Alain MERCIER pour voter à sa place pour la suite de la séance, ce qui porte à :

- Nombre de membres du Conseil Communautaire : 45
- Nombre de conseillers présents : 39
- Nombre de pouvoirs : 6
- Nombre de conseillers votants : 45

### **ELECTION DU 8<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT**

M. Patrice FAURE est candidat.

Premier tour de scrutin : Chaque conseiller communautaire à l'appel de son nom a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc. Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins dans l'urne :	45
Nombre de bulletins blancs :	4
Nombre de bulletins nuls :	0
Suffrages exprimés :	41
Majorité absolue :	21

A obtenu : M. Patrice FAURE : 41 voix.

**Monsieur Patrice FAURE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 8<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENT et installé immédiatement dans ses fonctions.**

### **ELECTIONS DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU**

Monsieur le Président Alain MERCIER explique qu'il convient de procéder à l'élection des 20 autres membres du Bureau, tels que déterminés par délibération.

Les candidats sont les 20 autres maires et sont proposés successivement au vote.

A l'issue des votes, sont donc élus au premier tour à la majorité absolue :

- M. Jean-François ANDANSON
- M. Laurent BERNARD
- M. Gilles BONHOMME
- M. Philippe BOYER
- M. Jérôme CEYSSAT
- M. Yves CLAMADIEU
- M. Yann DEBUICHE
- M. Bruno EYZAT
- M. Joël FLANDIN
- M. Georges GAY
- M. Julien GAYDIER
- M. Jean-Michel HUCHE
- M. Dominique JARLIER
- M. Mathieu LASSALAS

- M. Alexis MONNET
- M. Emmanuel NESME
- M. Yannick TOURNADRE
- M. Jean-Luc TOURREIX
- M. Christian VINAGRE-ROCCA
- M. Sébastien VOLLA

Ils sont proclamés membres du Bureau et installés immédiatement dans leurs fonctions.

### **LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL**

A l'issue de ces élections, Monsieur le Président donne lecture de la Charte de l'élu local, prévue aux articles L.1111-13 et L.1111-14 du CGCT et remet à chaque conseiller communautaire une copie de cette Charte, ainsi que des dispositions portant sur les conditions d'exercice du mandat de conseiller communautaire.

-----

Le Président informe les membres présents qu'il organisera les conseils les vendredis après-midis et les bureaux les jeudis soirs.

Les convocations, ordres du jour et rapports de séance seront envoyés par voie électronique. Si toutefois un élu souhaite recevoir les documents en version papier, il est invité à se faire connaître auprès des services.

Un conseil communautaire sera organisé le 24 avril prochain à 14 h à la salle des fêtes de Ceyssat.

Les élus sont invités à remplir un formulaire qui donne l'autorisation de diffuser les coordonnées entre les membres du conseil.

Enfin le Président informe que des soirées d'information seront programmées entre fin avril et début mai pour présenter la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense aux conseillers municipaux.

A l'issue de ces soirées, les élus seront invités à s'inscrire au sein de leur conseil municipal dans les commissions thématiques intercommunales qui seront définies prochainement.

*La séance est levée à 13 heures.*